



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Le Ministre

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 26 mars 2026

Objet : Question parlementaire n° 3691 du 25 février 2026 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Évolution et lutte contre le phishing, les appels frauduleux et l'usurpation de numéros au Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 25 février 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures, de la Ministre de la Justice et du Premier ministre.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés une demande de prolongation du délai de réponse jusqu'au jeudi 16 avril 2026. En effet, les nombreuses questions posées nécessitent la collecte et la mise en place d'éléments de réponse supplémentaires, ce qui requiert un délai supplémentaire pour garantir une réponse complète et précise.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden